

Les Arts du littoral Cauchois

Rue du docteur Girard

76980 Veules les roses

E-mail : alc.veules@laposte.net

Site internet : www.veules-les-roses.fr/alc

Compte rendu de l'assemblée générale

Du 22 Novembre 2011

Mots d'accueil de la présidente Mme Françoise Duval, remerciements aux personnes présentes :

- Mr Jean-Claude Claire, maire la commune, les membres de l'association Mmes Anette Briand, chantal Carpentier, Marion Tillaux, Marie-Joséphé Desfray, Marie-Claude Dinay, Joelle Hallebard, Corinne Hebert, Dominique Lecerf, Sonia Poinsard , Régine Poulain, Anne Wagner, Mrs Jacques Voisin et Roger Godart,

- Absents Excusés : Mmes Chandelier, Dupont, Sivak, Magnan et Stenzel, Mrs Batel, Bizet, Delannoy, Donkers, Godefroy, Herinckx, Megriche, Noguero, Rocq et Rousselet

La présidente remercie la municipalité pour son soutien moral et financier, les membres du service technique pour l'aide et la collaboration lors de toutes nos expositions, la famille Mordret pour le fleurissement du salon.

C'est l'occasion de dresser un bilan satisfaisant de l'année écoulée sur les différentes manifestations :

- Même si les ventes ne sont pas toujours au rendez vous, le salon de printemps du 28 mai au 5 mai connaît toujours autant de succès (25 exposants), les visiteurs étant toujours aussi nombreux.
- L'exposition à la chapelle du 16 au 22 juillet est toujours appréciée (17 exposants). L'éclairage a été modifié cette année, il est de meilleur qualité. Une demande de cimaises supplémentaires est faite à la mairie. Monsieur le maire précise qu'il est toujours à notre écoute pour d'autres améliorations éventuelles.
- L'exposition du clos St Vincent du 19 juin, 20 au 22. Le marché de l'art organisé le dimanche 7 août aux cressonnières bénéficie toujours d'une très bonne affluence du public (8 exposants).

Le fonctionnement de la galerie rue du docteur Girard a été modifié cette année et donne satisfaction. Moins de journées d'ouverture mais des expositions assurées en binôme d'une durée variant d'une à deux semaines. Ces expositions permettent d'exposer plus d'œuvres de chaque artiste et de varier les différentes présentations. Les artistes intéressés peuvent en faire la demande s'ils souhaitent exposer pendant les fêtes de fin d'année.

Le site internet de l'association, hébergé sur le site internet de la ville Veules les Roses a été modifié cette année, ajout de diaporamas.

Election des membres du bureau : les membres du bureau actuels sont reconduits : Mmes Françoise DUVAL, Mme Annette Briand, Mme Marie-Josephe Desfray, Sonia Poinard, Anne Wagner, Mr Roger Godart.

L'assemblée a voté l'entrée au bureau de 2 nouveaux membres : Mmes Marie-Claude DINAY et Chantale CARPENTIER

Le bilan financier :

- ❖ Les recettes (adhésions/cotisations, participation salon, exposition de la chapelle, ventes) s'élèvent à 1808.06 € dont la subvention de la municipalité de 450€,
- ❖ Les dépenses (frais administratifs timbres, papier, cartouches, fournitures diverses entretien, assurance, locations salles, vernissage, divers représentation, affiches...) s'élèvent à 1718.81€.

Le bilan au 31 octobre 2011 fait apparaître un petit excédent de 90 €.

Le nombre d'adhérents au 31/10/2011 : 37

La cotisation de l'année 2012 reste fixée à 15 € (accès au site internet inclus)

La participation au 10eme salon reste fixée à 25€/participant, l'exposition de la Chapelle 10€/adhérent. Gratuit pour les expositions au clos St Vincent

Le programme de l'année 2012 :

- Salon de printemps (Salle Frager) : **du 12 au 20 mai**
- Exposition au Clos ST Vincent : **les 16 et 17 juin**
Lors de la manifestation de « La rose en fête » organisée par la ville de Veules
- Exposition à la Chapelle de la mairie : **du 21 au 27 juillet.**
- Marché de L'art aux cressonnières : **le 05 Août**
- Exposition au Clos ST Vincent : (en aout, à définir)
- Expositions à la galerie rue du docteur Girard, **d'avril à octobre.** (avec inscription, les adhérents uniquement)
- Assemblée générale en novembre.

Bonne fêtes de fin d'année à tous,

La présidente

F. DUVAL

----- }<----- }<-----
Cotisation 2012

Nom : Prénom.....

Adresse :.....

Adresse e-mail :@ site internet http:/.....

Cotisation annuelle : 15€ avec inscription sur le site internet non oui : fournir quelques photos pouvant figurer sur le site internet ou envoyer par e-mail (alc.veules@laposte.net)

REGLES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2012 & PARTICIPATIONS

Salon de printemps (participation 25€ pour 3 grilles)

- Nombre de participants limité : 30
- Nombre d'œuvres présentées limité à 2 par grille (format 50X70 40/50) soit 6 au total.
- La qualité des œuvres présentées sera exigée avant l'accrochage.
- Pourcentage des ventes (10%) au bénéfice de l'association.
- Accessible à tous (adhérents et non adhérents).

Exposition au clos St Vincent (gratuit)

Accessible uniquement aux adhérents de l'association.

Conditions pour participer : assurer une permanence et peindre sur place lors des journées « la roses en fête » organisées par la ville de veules.

- Pas de participation financière demandée pour cette animation et aucun pourcentage sur les ventes.

Exposition de la chapelle (participation 10 €)

- Nombre de participants limité (16)
- Vernissage le 21/07 à 11h30
- Œuvres présentées limitées en fonction du format,
- La qualité des œuvres présentées sera exigée et vérifiée avant l'accrochage,
- Pas de pourcentage des ventes,
- Accessible aux adhérents uniquement.

Galerie permanente rue du docteur Girard Veules les roses

- Accessible aux adhérents de l'association uniquement
- Participation financière **10 €/exposant** la semaine en période estivale, WE inclus (du vendredi AM au vendredi Matin) un ou deux exposants. En dehors des périodes estivales pour 2 WE / 10€/exposant
- L'horaire d'ouverture au public est défini par le(s) exposant(s).
- Possibilité d'ouverture/réservation les WE ou périodes de fêtes Novembre et Décembre (10€ /WE et par exposant
- Aucun pourcentage sur les ventes reversé à l'association.
- Le nombre d'œuvres présentées et l'encadrement restent à l'appréciation des exposants.
- La publicité, le nettoyage et le rangement de la galerie sont à la charge des exposants. **Les permanences sont assurées exclusivement par les exposants.**
- La qualité des œuvres présentées sera exigée avant l'accrochage, l'association se réserve le droit du respect de ces règles.
- Il sera pris le plus grand soin des œuvres exposées, l'association décline toute responsabilité en cas de vol, incendie ou détériorations occasionnées pendant toute la durée de l'exposition.

Pour toutes informations complémentaires, choix & réservation :

Contact 02 35 97 61 97 (F. Duval) ou e-mail (secrétariat) alc.veules@laposte.net

Les périodes et exposants seront consultables sur le site internet (manifestations)